

## Ah, les vacances !...



Moments heureux, ou la vie de famille reprend ses droits, on s'invite entre amis, voisins, familles lointaines, on visite, on se promène, on s'éloigne de son quotidien.... Nos anciens se sont battus : 15 jours de vacances obtenues, puis un mois, puis 5 semaines...

### Moments heureux...

Ah ben non, pas dans les Collectivités du Beauvaisis, où il semble que les responsables de service ont pour consigne **d'imposer** une semaine de vacances aux agents !



## IMPOSEES...

Pourtant, 1- Aucun décret ne prévoit que puissent être imposé des congés, en cette période de confinement, à des agents des Fonctions Publiques.... Même le ministre monsieur Dussopt s'en défend dans son courrier du 8 avril dernier...

2- Les agents, à qui on tente d'imposer ces congés, sont des agents qui prennent déjà un risque, celui d'aller travailler, et on les pénalise en leur imposant de perdre une semaine de congés? Grand respect du sens de la solidarité !

Alors, si la Collectivité considère qu'être bloqué chez soi, sans pouvoir sortir, sans pouvoir maintenir des liens humains avec ses congénères, sans pouvoir se déplacer, ce sont des « Congés », bonjour le sens de la vie !

Mais, pour notre part, si des agents devaient être mis en congés « obligés », nous souhaitons en connaître les motifs, et ne manquerons pas, en fin de confinement, de revenir sur le sujet.

Nous sommes vraiment désolés de constater, encore une fois, le manque d'empathie de la collectivité envers ses agents.